

MODALITES GRAND JEU PUZZLE 3D RAVENSURGER

PLUS D'UN MILLION D'EUROS DE LOTS A GAGNER

Du 24 août 2020 au 31 janvier 2021

POUR PARTICIPER :

- **Achetez** un ou plusieurs puzzles 3D Ravensburger entre le 24 août 2020 et le 31 janvier 2021.
- **Enregistrez-vous** obligatoirement entre le 24 août 2020 et le 31 janvier 2021 sur le site www.3dpuzzleandwin.com et suivez les instructions en ligne. Téléchargez votre justificatif d'achat (ticket de caisse ou facture d'achat) sur la page du jeu. Un ou plusieurs codes chances vous seront attribués.
- **Découvrez ce que vous avez gagné** en vérifiant votre(vos) code(s) chance(s) sur la page « vérifier le code maintenant et gagner ».

Pour pouvoir participer, vous devez obligatoirement conserver votre preuve d'achat.

LOTS A GAGNER :

- 3 voyages autour du monde d'une valeur de 100 000 € (ou un paiement par virement)
- 33 voyages en Amérique du Nord d'une valeur de 10 000 € (ou paiement par virement)
- 333 sets de valises d'une valeur de 1 000 € (ou paiement par virement)
- 3 333 bracelets d'activité Garmin d'une valeur de 100 € (ou paiement par virement)
- Tous les participants n'ayant pas obtenu un des précédents lots se voient attribuer une offre de remboursement de 10 € sur un prochain séjour*

Les pays participants au jeu sont les suivants : Allemagne, Autriche, Suisse, France, Belgique, Pays-Bas, États-Unis, Espagne et Angleterre.

*Les conditions de participations, le détail des lots et le règlement du jeu sont consultables sur le site www.3dpuzzleandwin.com

*CONDITIONS DU REMBOURSEMENT :

- Valable uniquement pour un séjour comprenant un hébergement ainsi qu'un transport, réservés en même temps chez le même prestataire. (un seul reçu)
- Le séjour peut être réservé dans toutes les agences de voyage ou sur toutes les plateformes de réservation
- Réservez votre voyage et demandez votre remboursement à l'adresse 3dpuzzleandwin@caspar-company.cc jusqu'au 30/05/2021. Joignez votre justificatif de réservation et votre code REMBOURSEMENT et saisissez vos coordonnées bancaires. Après examen favorable, l'indemnisation vous sera versée dans un délai de 30 jours.
- Le séjour devra commencer au plus tard le 31/12/2021
- Seul un remboursement de 10€ est accordé par réservation
- Ne peut être transmis à un tiers
- L'offre de remboursement ne peut pas être prise en compte dans le cadre de réservations déjà existantes.